

Forum des Jeunes Entreprises du Congo



***Résilience
en temps de crise***

Sigles et abréviations

FJEC : *Forum des Jeunes Entreprises
du Congo*

CRP : *Centre de Ressources
Professionnelles*

CGA : *Centre d'Appui et de Gestion*

CA : *Conseil d'Administration*

CAPPED : *Caisse de Participation
à la Promotion
des Entreprises et à leur
Développement*

PDAC : *Projet de Développement
de l'Agriculture Commerciale*

PADEC : *Projet d'Appui au
développement
des Entreprises
et de la Compétitivité*

PSTAT : *Projet Statistiques*

PRISP : *Projet des Réformes intégrées
du Secteur Public*

COFIL : *Comité de Pilotage*

CFSI : *Comité Français pour
la Solidarité
Internationale*

UCAS : *Unité de Coordination
et d'Animation Stratégique*

CNSS : *Caisse Nationale de Sécurité
Sociale*

Sommaire

p4 Introduction

p5 Déroulement des activités

p7 Représentation et Partenariat

p9 Fonctionnement et Financement

p13 Perspectives 2021

p14 Conclusion

INTRODUCTION

Après une année 2019 très difficile, caractérisée par une sous activité légendaire avec presque une année de salaires impayés, l'année 2020 aurait été pour le FJEC, une année de relance.

Mais la survenance de la pandémie à Coronavirus, avec l'ensemble des mesures et contraintes qu'elle a entraînées, est venue ralentir le dynamisme qui se dégagait en début de cette année.

Tenant compte de la crise économique, financière et sanitaire que traverse le pays, avec comme principale

conséquence la fermeture, en premier lieu, des petites et moyennes entreprises, les activités du FJEC ont été orientées vers la mise en oeuvre des prestations liées à l'accompagnement des projets comme le PDAC, le PSTAT et le PADEC.

L'ouverture de l'antenne du FJEC à Nkayi a été l'une des principales caractéristiques de cette année. Elle a vocation de devenir la deuxième représentation officielle du FJEC après Pointe-Noire, en dehors de Brazzaville.

En plus, la première étape de la refondation du dispositif FORUM-CAPPED a pris fin

avec la transformation définitive de la CAPPED association en Société Anonyme. Par cet acte, on peut noter la fin de la première partie de la refondation et de consacrer la révision des statuts du FJEC et la réarticulation des relations entre les entités composant ce groupe.

En dépit du contexte qui reste délétère, 5 axes principaux ont été retenus pour orienter l'action du FJEC en 2021, en comptant sur sa résilience en période de crise pour pouvoir développer d'autres activités en lien avec l'appui à l'initiative économique et sociale.



De la gouvernance et gestion administratives

Les restrictions imposées par les mesures barrières et sanitaires de lutte contre la Covid-19 n'ont pas permis la tenue des sessions du conseil d'administration.

Fort heureusement, la session de novembre 2019 avait prévu les éléments du programme d'activités 2020.

Ayant pris acte des difficultés rencontrées en 2018, le CA avait fait des recommandations suivantes, au secrétariat général :

- *accélérer la finalisation des critères de sélection des membres actionnaires pour faire de capitalisation de la CAPPED ;*
- *élaborer, avec l'appui du CERAPE, le plan stratégique, tout en préparant l'intégration de nos CGA dans le réseau des associations de gestion et de comptabilité, conformément à la loi sur l'ordre des experts comptables du Congo ;*
- *demander la situation exacte des fonds investis par le FJEC dans un capital du Fonds International de Ga-*

rantie (FIG) créé sous l'impulsion de RAFAD, dont le FJEC est membre fondateur.

Le conseil avait également noté que les activités, en 2020, seront orientées essentiellement sur : la finalisation du processus de création de la CAPPED SA, l'élaboration du plan stratégique dans le cadre du **chantier** de la refondation, afin de mieux jouer son rôle d'actionnaire s prestations d'accompagnement des projets en rojets et programmes en lien avec sa mission.

LA GESTION ADMINISTRATIVE

En 2020, le fonctionnement général a été troublé par certains événements en lien avec la conjoncture prédominant. Des difficultés économiques ont marqué cette année, en plus du décès du Responsable du CGA et de la maladie du Président du Conseil d'Administration. Des efforts ont été fournis pour maintenir le fonctionnement normal de la structure dans la mise en œuvre des contrats et programmes négociés en fin d'année 2020.

LES RESSOURCES HUMAINES

Le personnel géré par le FJEC est déclaré à la Caisse nationale de sécurité sociale, en dehors des prestataires de service. Cependant, les difficultés financières rendent le versement de ces cotisations irrégulières. Le personnel a été encouragé à se mettre en congé administratif pendant la période de confinement. Dès l'annonce de la reprise, en mai 2020, toutes les équipes ont repris le service, assurant les tâches d'urgence plus que leurs tâches habituelles. Des conseillers du CGA ont été impliqués dans la réalisation des plans d'affaires dans le cadre du PDAC et dans le paiement des enquêteurs du PSTAT.

Tableau 1

Evolution des effectifs					
<i>Entité/Service</i>	<i>Effectif début d'année</i>	<i>Recrutement</i>	<i>Démission</i>	<i>Effectif fin d'année</i>	<i>Stagiaires recus</i>
SG Brazzaville	6	-	1	5	-
SG PNR	5	-	-	5	-
Cellule d'animation et ...	4	-	-	4	-
Centre de gestion agréé	2	2	-	4	18
Centre de gestion agréé	4	-	-	4	-
Antenne de Nkayi	-	2	-	2	-
CRP Bois	6	1	3	4	4
FAABCO	4	-	-	4	-
Unité de transport	-	-	-	-	-
PCPA	7	-	1	6	-
Prestataire PDAC	16	-	-	16	-
TOTAL	55	5	5	54	22

Tableau 2

Répartition des effectifs par type de contrat					
<i>Entité/Service</i>	<i>Effectif début</i>	<i>CDI</i>	<i>CDD</i>	<i>Prestataires</i>	<i>Stagiaires</i>
SG Brazzaville	5	1	-	-	-
SG PNR	5	-	-	-	-
Cellule d'animation et ...	4	1	-	-	-
Centre de gestion agréé	4	-	1	1	-
Centre de gestion agréé	4	-	-	-	-
Antenne de Nkayi	2	-	-	2	-
CRP Bois	4	-	-	1	-
FAABCO	4	-	-	-	-
Unité de transport	-	-	-	-	-
PCPA	6	1	-	-	-
Prestataire PDAC	16	-	-	16	-
TOTAL	54	3	1	20	-

54 personnes dont 3 en CDI et 20 prestataires. 18 jeunes étudiants ont commencé et renouvelé leur apprentissage au sein du CGA à Brazzaville. Ces stages sont autorisés pour une durée de trois mois, souvent des demandes de rallonge sont sollicitées afin de mieux comprendre le fonctionnement des systèmes comptables au sein des entreprises.

REPRÉSENTATION ET PARTENARIAT

Les sollicitations de représentation ou de partenariat ont été limitées. Le CGA a pris part au coaching et à la sélection des jeunes dans le cadre du concours Youth challenge, au 4^e comité de pilotage du projet Formation Agroalimentaire Participative, animé par ESS Congo et à la présentation du projet d'appui au développement de la formation continue dans la filière forêt-bois en Afrique centrale.

Quelques actions de formation ont eu lieu à l'endroit des conseillers afin de renforcer leur capacité de suivi des entreprises :

■ Dans le cadre du fonds d'appui au développement des micros, petites moyennes entreprises, en sigle FADPME, piloté par le PADEC, une formation de renforcement de capacité des prestataires sur le thème ; élaboration et suivi de la mise en œuvre des sous projets des PME éligibles au FADPME.

■ Dans le cadre du PRISP, après la signature du contrat en juillet 2020, un consultant a été recruté. Le démarrage effectif de la mission a été retardé et conditionné par la formation des cadres des ONG dont le plan de formation a été validé.

■ Dans le cadre du PDAC, des formations des formateurs ont été organisées à l'atten-

tion des prestataires de suivi encadrement dans le domaine de la gestion et l'éducation financière. Deux sessions ont été animées au siège du FJEC-Nkayi.

Des négociations ont été entreprises pour des nouveaux programmes de maîtrise d'œuvre

Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité (PADEC)

Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC)

Il a été décidé de confier le suivi des prestataires chargés d'accompagner les groupements bénéficiaires aux structures et cabinets privés. Le FJEC a été retenu pour s'occuper des départements de la Lékoumou et de la Bouenza, soit 125 groupements à suivre et 16 prestataires dans 16 localités.



Le FJEC a été recruté pour la composante Concours du plan d'affaire. Un contrat de prestation a été signé en août 2020 pour la formation et l'accompagnement de 70 candidats à Brazzaville. Pour la première cohorte, un montant global de 27 millions de francs CFA a été prévu.

Ce contrat a permis d'ouvrir une antenne à Nkayi pour faciliter la réalisation de cette mission. Un montant de 120 millions de FCFA a été prévu pour la réalisation de cette mission.





Programme des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP)

L'essentiel de la mission consistait à :

Assurer la veille de la mise en œuvre des réformes de la gouvernance et informer la population des progrès accomplis en tant que besoin ;

Faire le suivi de la mise en œuvre du budget, en vue de sa bonne exécution ;

Collaborer avec les institutions de supervision publique pour améliorer la transparence, la responsabilité et l'intégrité dans l'administration publique ;

Faire le suivi des recommandations du rapport des institutions de contrôle pour s'assurer de leur mise en œuvre ;

Obtenir des commentaires de la population sur le degré de satisfaction sur la qualité du travail fourni.

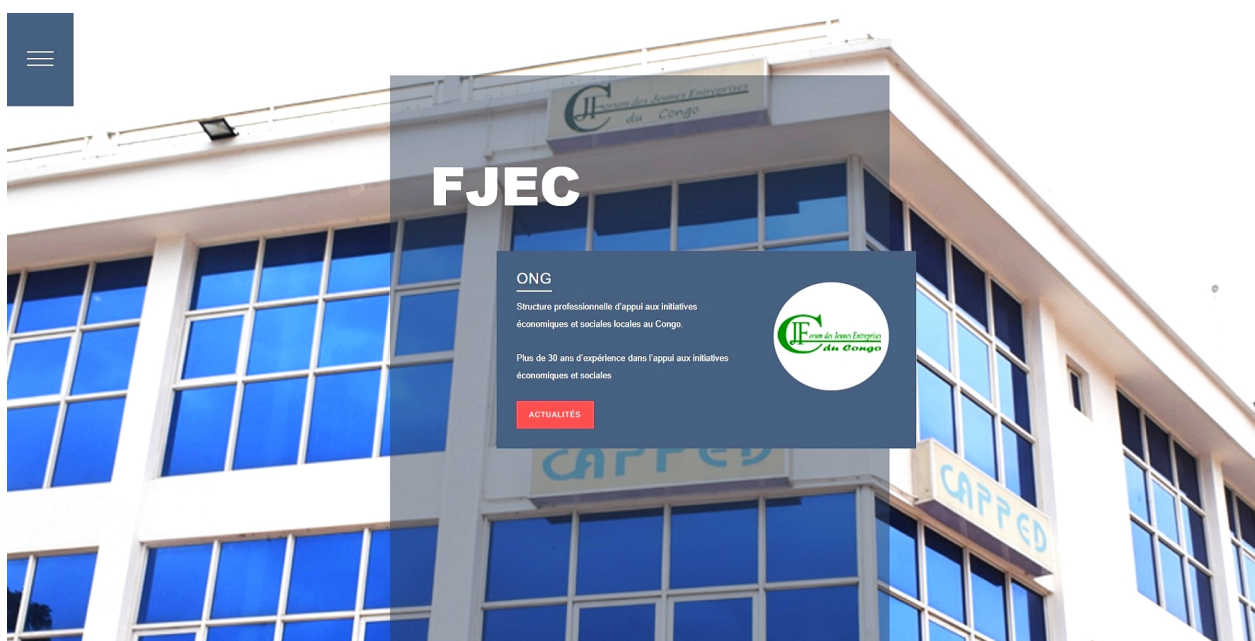
Les CV du personnel du FJEC chargé d'exécuter la mission ont été transmis ainsi que leur profil et attribution. Un état de besoin de l'ordre de 278.014.355 FCFA a été considéré, suivant le contrat signé le 15 juillet 2020.

Relance du site web du FJEC

Grace un partenariat établi avec une jeune structure de la place, le site web du FJEC est accessible à l'adresse suivante, www.fjec-congo.com.

Cette société s'est chargée de négocier un nouvel hébergement, de redessiner le design et d'effectuer des mises à jour. Elle joue également un rôle de veille afin d'éviter toutes velléités de piraterie de l'adresse.

L'absence d'un chargé de communication interne affecte énormément cette tâche et ne facilite pas la réactivité face aux demandes.



FONCTIONNEMENT ET FINANCEMENT

FONCTIONNEMENT

Les activités réalisées sont de deux ordres :

Appui conseil aux entreprises, les CGA

Les activités des CGA, tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire, ont fonctionné, en dépit de la conjoncture subie. Le nombre de visites et le paiement des frais de suivi n'ont pas été évidents pour ces entreprises en sursis de fonctionnement.



Trois axes d'intervention ont marqué les activités des CGA, à savoir : la rédaction des études de faisabilité, le suivi conseil et le conseil en gestion.

Rédaction des études de faisabilité : 19 études ont été réalisées dont 14 à Pointe-

Noire et 5 à Brazzaville.

Il s'agit des dossiers de création et de développement des entreprises dans les domaines de l'éducation, l'assurance, les services, le transport et le commerce. Le besoin global de financement de ces projets est de 178.635.850FCFA.

Suivi conseil et comptabilité : 25 entreprises ont été suivies dont 10 dans le cadre de la convention avec l'OFII. Ce portefeuille a perdu une bonne partie de sa clientèle,

victime de la pandémie. Elle était constituée essentiellement des écoles privées. Les visites effectives au sein de ces entreprises, pour la tenue de leur comptabilité n'ont concerné que les mois

d'août à décembre. 18 entreprises suivies à Brazzaville et 7 à Pointe-Noire.

Mise en œuvre des projets et programmes contractés : la CAP

Trois projets ont occupé l'ensemble des services du FJEC

à différents degrés d'implication mais avec des périodes de sollicitations intenses : le PSTAT, le PDAC, le PADEC et le PRISP.

Le Projet Statistique (PSTAT)

la CAP assure, à travers la prestation du PSTAT, une mission déléguée de la CAPPED qui consiste à assurer les paiements des agents de l'INS qui réalisent des enquêtes de terrain. Depuis janvier 2020, des paiements ont été assurés régulièrement en suivant les instructions de la coordination du PSTAT. Les paiements mis en place jusqu'au 31 décembre sont évalués à 1.001.755.620 F CFA.

Le Projet de développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC)

135 groupements repartis dans 16 localités, suivis par 16 prestataires, dans les départements de la Bouenza et de la Lékoumou, ont été suivis. La mission a consisté en la gestion et au renforcement des capacités de ces prestataires de suivi encadrement.

Le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et à leur Compétitivité (PADEC) : 73 candidats ont été accueillis, formés et coachés pour l'élaboration des plans d'affaires simplifiés. Deux formations ont été organisées sur les fondamentaux de l'entrepreneuriat avec 71 candidats et sur l'avancée sur le financement de l'entreprise.

Le Programme de Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP)

Une convention de subvention a été signée avec le PRISP, en juillet 2020, pour la mise en œuvre des activités de la sous-composante 2 de la composante 3 : soutenir la redevabilité sociale et l'engagement citoyen, en visant 5 objectifs.

La CAP a été mandatée pour la mise en place d'un cadre de collaboration pour l'équipe de mise en œuvre de suivi de l'élaboration du devis de programme. Aucune action prouvant l'effectivité du partenariat, en dépit de la signature de la convention, n'a été recommandée par la coordination du projet.

La recherche des nouveaux projets

La quête des publications pour la rédaction des nouveaux projets constitue la



veille opérationnelle de la CAP.

Deux dossiers ont été montés avec l'Union Européenne et la Banque Mondiale.

Aucun retour favorable n'a été reçu pour ces deux appels.

Le Centre de Ressources Professionnel (CRP) bois

Les activités de ce centre n'ont pu démarrer qu'en juin 2020. Quatre activités principales ont été tenues, à savoir : la réalisation d'une étude sur les nouveaux produits à offrir par le CRP, la conduite des travaux de stabilisation et de restauration des équipements pour remettre le CRP au niveau de production industrielle. 95% des équipements du CRP sont à nouveau opérationnels et fonctionnels, pouvant favoriser la réalisation des travaux plus élaborés et exigeants en termes de précision ;

la mise en place d'un processus de production et le lancement d'un processus structurant avec une parfaite visibilité sur les différentes phases de fabrication d'un produit.

Depuis cette structuration et avec l'assistance technique du consultant, l'accès a été mis sur l'achat de matériaux de façon groupée et la formation en renforcement des capacités communes. L'apprentissage également a été revu tant au niveau du parcours que du contenu.

Après élaboration d'un nouveau cursus, le CRP a reçu, en novembre 2020, 5 jeunes de niveau licence et BTS en architecture, venus de l'Institut des Beaux-Arts de Brazza-ville.

Engagements citoyens et réseaux

Par son engagement citoyen, le FJEC est impliqué dans des réseaux et collectifs des organisations de la société civile.

Au cours de cette année, le FJEC a terminé son mandat à la tête du Comité de Coordination des ONG de Développement (CCOD). Ce mandat a été caractérisé par des réformes au niveau de la gestion administrative et financière. Deux projets mis en œuvre ont permis au collectif de retrouver une meilleure assise financière.

Le CCOD a également renforcé son partenariat avec d'autres institutions nationales et internationales. Il a assuré un mandat de **6 ans**.

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, le FJEC a été impliqué dans la mise

en place de la coordination nationale des organisations de la société civile pour l'accompagnement du plan riposte. 15 organisations impliqués ont bénéficié du soutien de secrétariat permanent du conseil consultatif des OSC. Ce collectif a mené plusieurs actions de sensibilisation et participé aux débats sur l'évolution de la pandémie, la place des OSC et la protection des populations vulnérables. Le FJEC a servi de cadre de tenue des réunions de coordination.

Le FJEC a servi de point focal des associations pour la plateforme dette et développe-



ment, à la création d'un comité de suivi des accords FMI avec le Congo.

Au titre de cet engagement, deux membres de la société civile ont été nommés à la commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques, il s'agit de Paul KAMPAKOL du FJEC et Samuel NSIKABAKA de la fondation Niosi.

Le Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) Congo



L'essentiel des activités était consacré sur la réflexion relative à la suite des dynamiques impulsées dans la phase sortie du programme.

En rappel, le comité de pilotage avait mis en place un dispositif pour une stratégie de l'après PCPA.

A travers le fonds d'appui aux projets, le PCPA a financé plusieurs projets des OSC membres du programme dans divers domaines d'action ; du renforcement des capacités à la formation, de la réinsertion à la défense des droits humains. Sur cette phase, 13 projets ont été financés sur 28 reçus.

Les bureaux du PCPA ont été transférés au siège du FJEC avec pour local, l'ancien bâtiment. Plusieurs activités ont été menées contribuant ainsi au renforcement des capacités des OSC, mais surtout en donnant à la société civile un véritable centre de ressources.

SITUATION FINANCIERE

Les difficultés financières rencontrées en 2019 et la situation pandémique dès mars 2020 n'auront pas permis la réalisation des états financiers prévus en 2019.

Ils ont été, néanmoins, finalisés avec ceux de 2020, pour marquer la visibilité sur la continuité de l'exploitation.

Il faudra, par ailleurs, signaler les difficultés liées à l'importante dette envers le commissaire aux comptes. Le remboursement se faisant péniblement.

Au niveau de l'activité, une nette amélioration est palpable en 2020, en dépit du résultat qui est encore négatif.

Cette augmentation traduit également celle de l'activité tenant compte de la valeur ajoutée de l'exploitation de cette année.

Des baisses importantes ont été constatées au niveau des frais du personnel, en raison des démissions connues en fin d'année 2019 et début 2020. L'année 2020 s'est soldée par un résultat positif.



Cinq axes ont été décrits pour le déploiement des activités en 2021.

Le contexte national étant toujours dominé par les effets de la Covid-19 et la crise financière.

Axe 1 :

Continuer à fonctionner sur la mise en œuvre et l'exécution des projets et programmes en lien avec sa mission

Axe 2 :

Procéder au renforcement des capacités des CGA tant au niveau des ressources humaines que du matériel.

Axe 3 :

Procéder à la recherche de nouveaux projets. Poursuite de l'exécution des projets d'appui aux agriculteurs avec le PDAC ; le suivi du concours et la préparation des nouveaux candidats avec le PADEC.

Deux nouveaux projets s'ajouteront dans ce processus, il s'agit du projet Lisungi pour l'accompagnement des AGR des ménages et les projets Rives Congo pour la création d'un laboratoire d'initiatives sociales des jeunes, présentés par Solidarité Laïcs à l'AFD.

Axe 4 :

Mettre en place une cellule chargée du recouvrement des sommes et continuer à préparer sa participation au capital de la nouvelle société. Le FJEC est dépositaire d'un certain nombre de créances impayées non transmissibles à la CAPPED, après la dissolution de la CAPPED association.

Axe 5 :

Encourager l'implication de certains cadres ayant le profil nécessaire à des travaux de consultance de court terme dans le but, à la fois, de valoriser leur expertise et de diversifier les sources de financement.



CONCLUSION

L'année 2021 pourrait se conclure dans les mêmes conditions que l'année 2020, si tous les projets arrivent à terme selon les échéances établies.

Depuis 2 ans, le FJEC traverse des moments difficiles. Il y a la nécessité de se réinventer en vue de développer une résilience qui permettra de traverser toutes les épreuves difficiles.

Grâce à sa connaissance du milieu associatif et entrepreneurial, à l'expérience de son champ d'action, le FJEC demeure une plaque tournante et un maillon fort dans l'accompagnement, le suivi et le développement des entreprises et des entrepreneurs.



Visitez les salles de réunion du FJEC



BRAZZAVILLE
ENTRÉE EX FACULTE DES SCIENCES
PLACE DU MARCHÉ TOTAL - VILLA 43-B
+242 06 893 12 16 / 22 611 68 31
fjecbrazza@yahoo.fr